

trans la forêt



BULLETIN MUNICIPAL 2023- - N° 48 - JUILLET 2023



Embellir
la commune
pour embellir
notre vie ...



Chers Transéennes et Transéens
Selon la tradition, bien installée maintenant, ce bulletin de milieu d'année a pour but de vous présenter les actions réalisées ou en cours avant le bilan de fin d'année. Il se trouve que nous sommes arrivés aussi à la moitié de ce mandat 2020/2026 et il est intéressant de se livrer à un point d'étape sur les projets annoncés.

La ligne directrice reste la revitalisation de la commune, commencée dans le mandat précédent par la rénovation de la propriété Laigle, poursuivie par la réhabilitation de la ferme Gaslain en logements et le rachat de l'ancienne boulangerie et sa rénovation pour faire revenir un boulanger. La commercialisation de la 1^{ère} tranche (9 lots) du lotissement de la Croix Ban, viabilisé par la Communauté de Communes, est quasiment terminée. Les études de viabilisation de la 2^e tranche (11 lots) sont en cours. Il est important d'avoir une offre de terrains pour répondre aux demandes et accueillir de nouveaux habitants. Nous devons prochainement engager la révision du PLU en intégrant les impératifs de réduction de la consommation du foncier. Pour les communes rurales, il est essentiel de conserver des possibilités de construire afin de garantir la pérennité des commerces, de l'école et des services. Pour nous, la piste principale de développement reste l'habitat. Les travaux d'effacement de réseaux de la Rue du Mt St Michel sont terminés et l'aménagement de cette rue a commencé avec l'implantation d'un premier plateau ralentisseur. La mise aux normes des installations électriques

de l'église a été effectuée l'année dernière. Les nouvelles Toilettes Publiques ont été déplacées dans l'ancienne chaufferie de l'église et devraient se terminer prochainement afin de répondre aux critères d'accessibilité. Les toilettes actuelles seront démolies après l'été. Côté voirie, l'entretien et la restructuration de nos routes se déroule suivant le programme prévu par la Commission en 2020. Cette année une opération de point-à-temps a été réalisée avec l'entreprise ENTRAM. Le projet principal de cette fin de mandat sera la rénovation énergétique, l'extension et la réhabilitation des bâtiments scolaires. Nous travaillons sur le dossier depuis 2 ans. Le permis de construire est déposé et nous aurons dû démarrer les travaux en fin d'année. Malheureusement nous sommes dans l'obligation de reporter d'un an le démarrage de cette rénovation car les demandes de subventions se sont révélées infructueuses. Nous devons représenter ces dossiers l'année prochaine et espérons l'attribution des sommes nécessaires en 2024. D'autre part, nous allons lancer une consultation pour réaliser une étude sur la charpente de l'église car des travaux sont nécessaires après la chute de la corniche située dans le chœur. Nous aurons encore plusieurs sujets à l'ordre du jour de cette fin de mandat mais les budgets contraints de nos petites communes rurales ne sont pas extensibles et nous donnent les limites des actions possibles. La flambée des prix de l'énergie, l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêt sont toujours d'actualité et aggravent la pression budgétaire. Le changement climatique révèle l'importance de l'eau. Nous sommes déjà en vigilance sécheresse alors que l'été ne fait que commencer. Nous devons prendre des mesures pour économiser l'eau collectivement et individuellement. Les élus ont décidé la mise en place de citernes de récupération de l'eau de pluie pour les arrosages. Ce bulletin nous permet aussi de vous présenter les activités des associations qui participent à la dynamisation de

la commune et je les en remercie. Je profite de ces quelques lignes pour remercier également les élus et plus particulièrement les Adjointes qui m'entourent pour leur investissement au service de leur commune, ainsi que les Agents communaux, qui, par leur professionnalisme dans leurs domaines respectifs, permettent la mise en œuvre des projets décidés par les élus. Je vous souhaite un bel été 2023, entourés de vos familles et de vos amis.

Bonnes vacances.
Janine LEJANVRE, Maire

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- Herja PLANTEFEVE-LHOSTE 3 janvier
- Mayronn ROSSY-HENNEBUTTE 27 avril



MARIAGE

- Alicia LHOSTE et Benjamin PLANTEFEVE 1^{er} juillet



DÉCÈS

- 26 janvier : Patrick HORVAIS, 53 ans
- 30 mars : Anne POIRIER, née POIDEVIN, 53 ans
- 15 avril : Bernard ROBINS, 75 ans



SOMMAIRE

	Le mot du maire /2
	Etat civil /2
	Vie de la commune /3/4
	Conseils municipaux /5/6
	Le budget communal /7
	Vie pratique /8/9
	Vie du RPI /10/12
	Les syndicats /13
	La Communauté de Communes /14/15
	Vie des Assos inter communales /16
	communales /17/18/19
	Revue de presse 20

VIE DE LA COMMUNE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le marquage de la place de l'église : Par anticipation de périodes de sécheresse, la commission des Maisons Fleuries a décidé d'avancer le passage pour les observations du fleurissement. En 2 groupes, le 1^{er} composé de Elise HERVE, Monique AUBERT, Anita POIRIER et de Adolphe BENOIST est passé le samedi 17 juin en matinée. Nelly ADLER, Paul CREPIN, Patrick BOUCAUMONT, Daniel HERVE ont réalisé leur visite le lundi 19 juin dans l'après-midi. Le 2nd passage a eu lieu le lundi 10 juillet en matinée.



DÉPLACEMENT DES TOILETTES PUBLIQUES

La chaufferie de l'église n'étant plus utilisée, les toilettes publiques ont été déplacées à cet endroit. Elles seront plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite, plus confortables. La commune a bénéficié du Fond d'appui pour les Territoires innovants Seniors.



IMPLANTATION DU PLATEAU RALENTISSEUR, RUE DU MONT SAINT MICHEL

Réalisé par le cabinet ATEC pour la maîtrise d'œuvre, puis la Société EVEN pour l'exécution. Ces travaux de sécurisation ont été soutenus par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.



PRIX ZÉRO PHYTO

La commune a été récompensée lors du 24e Carrefour des Gestions Locales de l'eau, organisé au Parc Expo de Rennes le 26 janvier. La démarche de la mairie et l'engagement de nos agents communaux ont permis d'atteindre le «Zéro Phyto». Avec 2 bassins versants sur son territoire, ceux du Guyoult et du Couesnon, la commune se devait d'agir pour la préservation de la qualité de l'eau et la sauvegarde de la biodiversité. L'achat d'un désherbeur thermique a confirmé la volonté du conseil municipal d'acter cette prise de conscience. L'arrêt des traitements phytosanitaires a changé les habitudes de travail de Bruno et de Kevin, le désherbage devenant plus manuel. Pour ces actions, Le Conseil Régional a donc remis le diplôme «PRIX 2023 ZERO PHYTO».



Responsable de la publication :

Janine LEJANVRE. Comité de rédaction : Elisabeth Bourdin,

Adolphe Benoist, Stéphanie Gefflot-Le Gleut.

N° 48 - Juillet 2023 - 320 exemplaires

Imprimerie nouvelle 02 99 48 01 82

VIE DE LA COMMUNE

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Les agents techniques ont procédé au fleurissement des parterres. L'entreprise «Les jardins Clément» de Combourg, est intervenue au niveau de la boulangerie pour végétaliser le mur de l'entrée côté place de l'église.



ELAGAGE DES ARBRES DE LA PLACE DE L'ÉGLISE PAR LES AGENTS ET LES ADJOINTS

Les agents techniques et les adjoints se sont unis pour l'élagage des arbres de la place de l'église.



SAMEDI 1^{ER} AVRIL 23 : REPAS

Un repas a été organisé par la commune, le samedi 1^{er} avril pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent au service de l'intérêt général par le transport de terre lors des opérations de voirie ou lors du creusement des fossés et la mise en place des décorations de fin d'année pour donner un air de fête au centre-bourg. Ce moment offre l'occasion de se retrouver, d'échanger et de mieux se connaître. Les agents communaux étaient présents. C'est aussi l'occasion de redire toute notre reconnaissance à ces bonnes volontés si précieuses et de donner toute sa place au Bénévolat. MERCI à tous les BENEVOLES

DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ DU JEUDI MATIN :

Mme AUBRY Clémence de «La P'tite Ferme» a désormais une place sur le marché le jeudi matin et vous propose ses légumes. Soutenons cette nouvelle activité qui s'installe sur la commune. Vous pouvez suivre son actualité sur facebook : La P'tite Ferme.



ARRIVÉE DE LA FIBRE

Une armoire de répartition a été posée place de l'église. Des poteaux ont été implantés ou changés puis la fibre double le réseau de téléphone. Depuis la fin juin, des techniciens déploient la fibre. Sur la commune, nous espérons une mise en route pour la fin de cette année.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2023

• Approbation du compte de gestion 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du service de gestion comptable pour l'exercice 2022 ayant -23 890.28 euros en investissement, 97 139.84 euros en fonctionnement soit 73 249.56 euros au total en résultat de clôture.

• Adoption du compte administratif 2022

Suite à la présentation en détails du budget 2022 par Mme le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

• **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022** Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'année 2022 de 97 139.84 euros en recette d'investissement pour le budget de 2023.

• **Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel. Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la fonction Publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.** Le Maire expose : L'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ; Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques. Que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique. Il précise que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat. Le conseil décide que Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Pu-

Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	97 139.84 €
B- Résultat à affecter	97 139.84 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
C- Solde d'exécution d'investissement	- 23 890.28 €
D- Résultats antérieurs reportés	0 €
E- Déficit de la section d'investissement	23 890.28 €
Résultat cumulé de l'année 2022 (investissement et fonctionnement) (E+B)	73 249.56 €
Affectation	73 249.56 €
Affectation en recettes d'investissement en réserves (dotation complémentaire) Compte 1068	97 139.84 €
Affectation en dépenses du solde d'exécution d'investissement reporté Comptes 001	- 23 890.28 €

blique Territoriale d'Ille-et-Vilaine est habilitée à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes : Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1^{er} janvier 2024 ; Régime du contrat : Capitalisation

• Sollicitation de la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023.

Mme Le Maire expose l'augmentation des coûts du projet de rénovation énergétique et extension de l'école et la nécessité de délibérer à nouveau pour la sollicitation de la subvention. Le coût total est estimé à 820 029.90 euros HT et est susceptible de bénéficier de subventions de la DETR, représentant 40% de la dépense HT.

• **Classement des archives communales - Intervention d'un archiviste.** Chaque Maire est responsable civilement et pénalement des archives de sa commune. La dernière mission d'archivage remonte à 2005. A la demande de la Commune, une archiviste chargée de mission des archives territoriales de Département a évalué les archives de Trans-la-Forêt en vue de leur classement général. Le travail de classement pourra être confié à un archiviste titulaire de diplômes d'histoire et d'archivistique proposé par les Archives départementales et recruté par la commune pour un coût de 1850 euros. Par ailleurs, la Commune doit pourvoir à l'acquisition des fournitures nécessaires au conditionnement des archives définitives. Le coût est estimé à environ 1750 euros TTC.

• **Vente parcelle AB 413.** M. TRAVERS souhaite acquérir la parcelle sur laquelle a été retiré le transformateur électrique (Rue de Villemée). Celle-ci a une contenance de 36m² et se situe en zone UC. Mme le Maire propose un prix de vente égal à celui en cours pour le lotissement soit 46.09 euros TTC du m². Le conseil

municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de vendre la parcelle AB 153 à M. TRAVERS pour la somme de 1 659.24 euros TTC.

• **Vente ferrailles.** De la ferraille s'est accumulée depuis plusieurs années à l'atelier communal et il convient de s'en débarrasser. Plusieurs ferrailleurs sont venus estimer ces dernières. La meilleure proposition vient de ART DEME, ferrailleur à Avranches, qui propose à la commune un montant d'enlèvement de 400 euros. La proposition est acceptée.

SÉANCE DU 10 MARS 2023

• **Taux d'imposition 2023** Le conseil municipal décide de maintenir les taux communaux des taxes foncières (bâti et non bâti).

• **Subventions 2023 aux associations** Le

TAXES	TALIX année N-1	TALIX votés année 2023
Foncière (bâti)	38.08	38.08
Foncière (non bâti)	49.07	49.07
Habitation (uniquement résidence secondaire)		15.09

conseil municipal décide, après délibération et à l'unanimité, d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'année 2023.

Collèges de Pleine-Fougères et autres collèges : C.E.G. François Brune de Pleine-Fougères, par élève 50 euros ; Collège privé de Pleine-Fougères, par élève 50 euros ; Autres collèges fréquentés par les enfants de la tranche d'âge qui n'ont pas la classe adaptée à Pleine-Fougères, par élève 50 euros. Le conseil municipal, à l'unanimité, demande que cette subvention soit versée uniquement au bénéfice des élèves domiciliés à Trans-la-Forêt et à l'occasion des sorties linguistiques et pédagogiques. La subvention peut être soit versée au



SÉANCE DU 4 MAI 2023

groupement	subvention 2023
Amicale Laïque	500 €
ACCA TRANS-LA-FORÊT	200 €
Club de la Bonne Entente	200 €
Section Anciens Combattants	200 €
Théâtre de la Raie	200 €
Comité des fêtes	500 €
Ligue contre le cancer	100 €
Papillons blancs	25 €
Croix d'Or	25 €
Croix Rouge	25 €
Donneurs de sang du canton	150 €
Solidarité entraide	150 €
Restos du cœur	100 €
France Adot	50 €
Secours catholique	150 €
Sclérose en plaque	50 €
Amicale des DDEN Pays Malouin	50 €
TransForm Ze Fram	100 €
ADMIR	370,20 €
TOTAL SUBVENTIONS	3545,20 €

versée aux parents. Un compte-rendu du collègue est demandé à l'appui de la demande des parents pour le versement de cette subvention une fois la sortie effectuée.

• **Vote du budget primitif 2023.** Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2022 et autorise Mme le maire à opérer des virements de crédits à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections. L'assemblée délibérante autorise Mme le Maire à opérer des virements de crédits à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fonctionnement	
Dépenses	573 590,54 €
Recettes	573 590,54 €
Investissement	
Dépenses	357 263,71 €
Recettes	357 263,71 €
Total général BP 2022	
Dépenses	930 854,25 €
Recettes	930 854,25 €

• **Sollicitation de la subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023.** Madame Le Maire expose le projet de rénovation énergétique et extension de l'école. Le coût total est estimé à 820 779,90 euros HT et est susceptible de bénéficier de subventions de la DSIL, représentant 45,89% de la dépense HT.

• **Sollicitation du fonds d'urgence 35 - Soutien aux projets locaux pour la transition 2023.** Madame Le Maire expose le projet de rénovation énergétique et extension de l'école. Le coût total est estimé à 820 779,90 euros HT et est susceptible de bénéficier de subventions du fonds d'appui d'urgence 35. Ce soutien aux projets locaux pour la transition 2023, représentant 9,14 % de la dépense HT.

• **SIG - (Service d'Information Géographique) - Service unifié sur le territoire du Pays de Saint-Malo - Conventionnement 2023-2027.** La décision de créer un service unifié en matière de SIG à l'échelle du Pays de Saint-Malo est née de la volonté des signataires d'homogénéiser et de faciliter les échanges de données entre ces derniers, mais aussi de développer l'intégration de la donnée géo localisée dans les fonctionnements des collectivités territoriales, et leurs groupements, constituant le Pays. Différents projets et actions ont été menés au cours des 4-5 premières années, notamment : l'intégration des PLU des communes et mise en place d'une interface avec le logiciel de gestion des Autorisations de Droits des Sols, facilitant le respect de l'obligation de publication des documents d'urbanisme sur le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU), l'intégration des réseaux ainsi que du Plan de Corps de Rue Simplifié (Raster), le développement de différentes applications (gestion des sentiers de randonnées, frelons asiatiques, réorganisation de la collecte des ordures ménagères, étude sur le gisement des énergies renouvelables, suivi des documents d'urbanisme), les formations des agents et des élus. Le conseil municipal décide d'approuver les termes de la nouvelle convention de partenariat pour le fonctionnement d'un service unifié en matière de «système d'information géographique» sur le territoire du Pays de Saint-Malo pour une durée de 5 ans, du 01.01.2023 au 31.12.2027.

• **Révision des Loyers.** Le bail des logements communaux en location est révisable chaque année au 1^{er} juillet. Le conseil décide d'appliquer une augmentation sur l'ensemble des loyers mensuels des logements communaux, y compris les garages, à compter du 1^{er} juillet 2023 sur la base d'un pourcentage de + 3.50 % conformément à l'indice de référence des loyers INSEE du 4^{ème} trimestre de l'année précédente.

• **Reprise de concessions.** En 2022, le conseil a prononcé la reprise de 39 concessions. Après la réalisation d'une 1^{ère} tranche de travaux, le devis proposé par l'entreprise COSTARD de La Bousac a été retenu pour la 2^{ème} tranche.

	Emplacement	Surf TTC
Reprise technique des concessions	10 111-112	580,00 €
Reprise technique des concessions	10 116-117-118-119-120-121	2.380,00 €
TOTAL		2.960,00 €

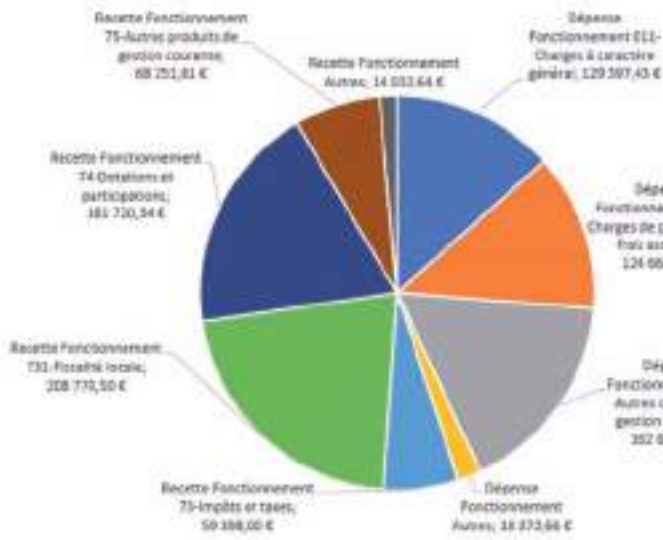
• **Sollicitation du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.** Mme Le Maire expose le projet d'une bibliothèque communale adossée à l'école. Le coût total est estimé à 169 642,20 euros TTC (soit 141 368,50 euros HT) et est susceptible de bénéficier de subventions du Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors. Le conseil municipal approuve le projet et sollicite le Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors, représentant 80 % de la dépense TTC.

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES ATTENDUES	MONTANT TTC	R-B-TA DEPENSE
Travaux	149 642,20 €	Fonds appui	119 713,76 €	80 %
		Contributions	29 928,44 €	20 %
TOTAL	149 642,20 €	TOTAL	149 642,20 €	100 %

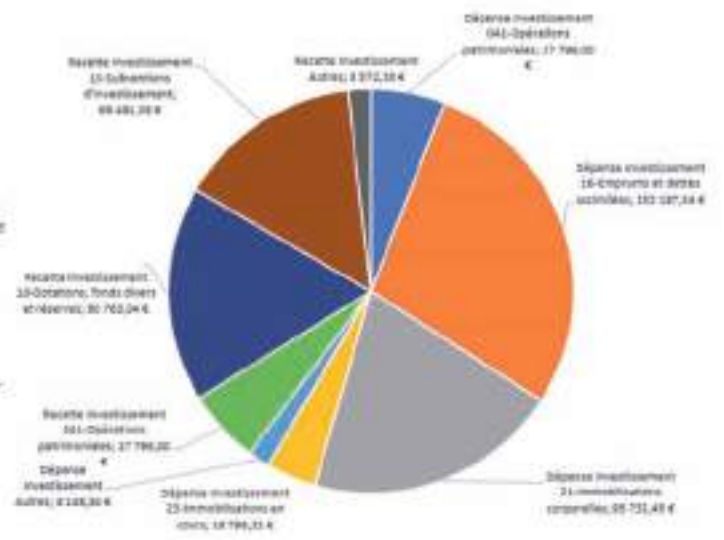
• **Règlement intérieur du cimetière et des columbariums.** Mme Le Maire présente au conseil le règlement intérieur du cimetière et des columbariums qui prescrit les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière.

LE BUDGET COMMUNAL

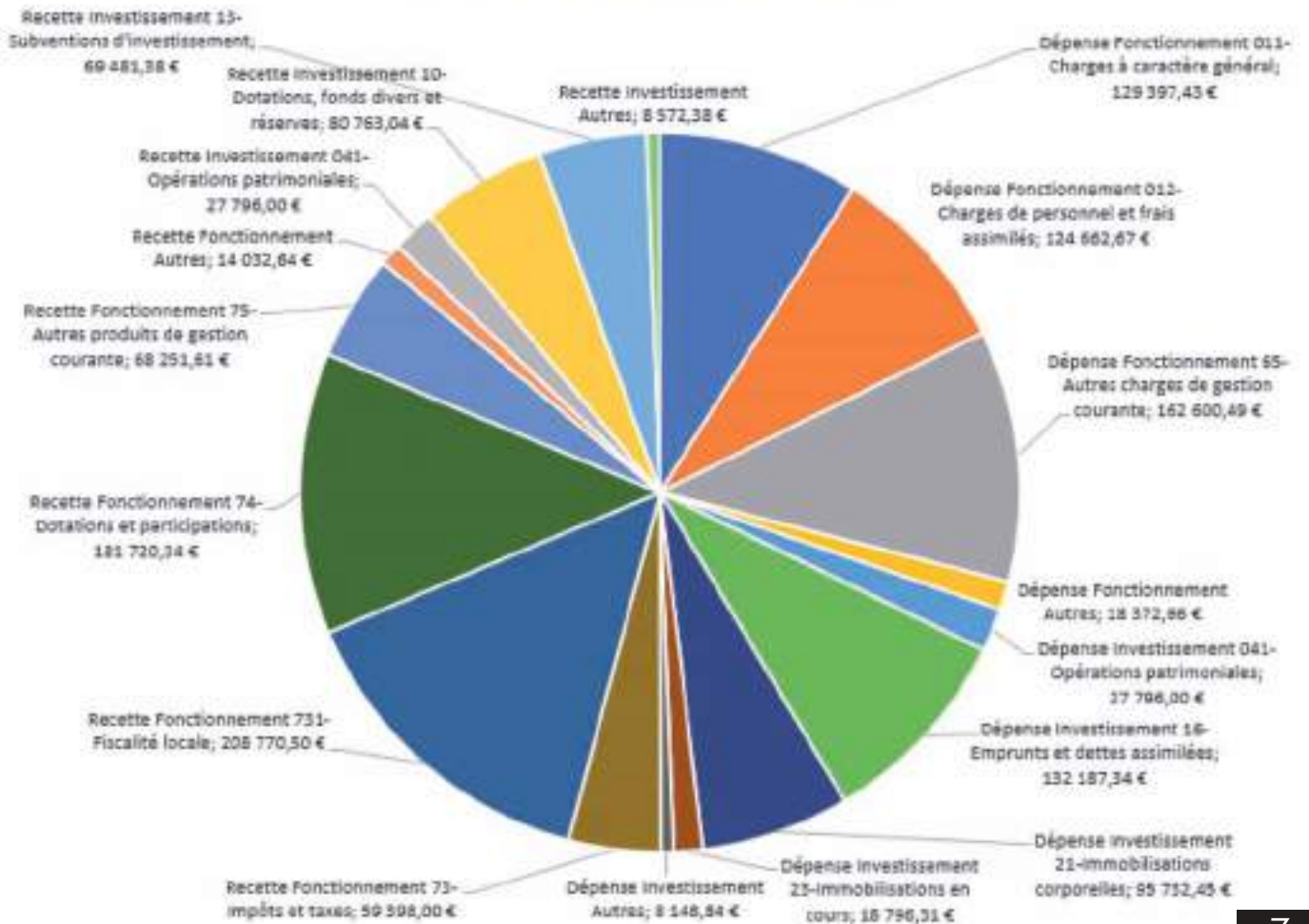
Fonctionnement 2022



Investissement 2022



Compte administratif





SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La commune a mis en place le site de Trans La Forêt grâce à l'aide de l'Association des Maires Ruraux de France et l'équipe **CAMPAGNOL**. Vous trouverez sur ce site l'actualité municipale, la vie des associations et des commerces ainsi que de nombreux liens pour vos dossiers administratifs. N'hésitez pas à faire les curieux en vous connectant : translaforet.fr.

ATELIER NUMERIQUE TOUS LES 1^{ERS} MARDI DU MOIS À LA SALLE DES FÊTES : GRATUIT

L'association La Passerelle met en place des permanences mensuelles pour aider les habitants qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques et la navigation sur Internet. «**Nous sommes huit bénévoles et une salariée qui ont décidé de venir en aide aux citoyens. Face aux services administratifs numérisés, nous disposons tous des mêmes devoirs, mais nous sommes très loin d'avoir tous, les mêmes pouvoirs, pas de formation, pas d'information, pas d'équipement**», explique Annie Le Goff. Ces permanences permettront d'accompagner les citoyens pour des aides immédiates ou urgentes, déclarations, mails à envoyer, documents à consulter, mais surtout, elles seront le tremplin d'un accompagnement vers l'autonomie numérique. La commune a acquis **5 ordinateurs** pour cet atelier qui se déroule le **1^{er} mardi de chaque mois** dans la Salle Roger Roussel. Nous avons pu bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du plan de relance dans le cadre du déploiement du volet inclusion numérique.

ANNÉE 2023 - N° 48

Des ateliers informatiques à thème

En plus de ces permanences, des ateliers informatiques à thèmes seront annoncés chaque mois, en



lien avec le public rencontré, et ses demandes. Toujours en partenariat avec les autres aides numériques du territoire, le Cdas, Dol Lab, la Mission locale, la «**Maison France Services**», entre autres, «**nous souhaitons tisser une toile solidaire sur l'ensemble du pays de Dol jusque dans les plus petits villages, et pour tous les publics**», confirme Annie Le Goff.

LE TERRAIN DES SPORTS EST INTERDIT AUX CHIENS

Suite à la mise en place de «l'école dehors», les petits de la classe de Stéphanie utilisent le terrain des sports pour favoriser une recon-



nexion à la nature par le jeu, l'observation et développer une conscience environnementale. Le terrain des sports n'étant plus utilisé régulièrement pour le football, a retrouvé une nouvelle activité. Il est donc interdit aux chiens pour des raisons d'hygiène, et que les enfants ne «découvrent» pas les cadeaux laissés par nos chers canidés.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La propreté des trottoirs et des caniveaux incombe aux riverains - Arrêté N° 2014-068. Désherbage manuel exclusif, balayage sont du ressort de chacun. Les agents techniques se chargent des parterres. **La commune est notre espace de vie, respectons-le !**



RAPPEL

LE RAMASSAGE DES CROTTES RESTE OBLIGATOIRE SUR TOUTE LA COMMUNE

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Les parterres de la commune ne sont pas des «crottoirs». Soyons civilisés et pensons au bien commun de tous. La propreté de notre commune repose sur le comportement responsable de chacun des administrés.



TOUTE DIVAGATION DES CHIENS EST INTERDITE SUR LA COMMUNE

Dans le cas contraire, la commune fait appel à CHENIL SERVICE pour emmener l'animal en fourrière. Pour le récupérer, le propriétaire devra s'acquitter d'un paiement de 94 euros. Il est demandé aux propriétaires de s'occuper de leurs animaux pour qu'ils n'aboient pas inconsidérément.

POURQUOI UNE FEUILLE VOLANTE DANS VOTRE BULLETIN ?

Vous trouverez jointe à votre bulletin une feuille à ramener en mairie si vous le souhaitez. Dans un cadre préventif, la commune, soucieuse de la protection des plus personnes les plus fragiles ou les plus isolées, souhaite actualiser son annuaire opérationnel établi dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). En cas de canicule, de désordre climatique ou d'alertes, des circuits ont été établis pour prévenir tous les habitants le plus rapidement possible. Le Plan Communal de Sauvegarde organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier : le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ; les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus), l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, le recensement des moyens disponibles et la définition de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste des personnes vulnérables (personnes de + de 65 ans ou isolées ou sans moyens de locomotion ou à mobilité réduite ...), merci de retourner la fiche jointe en Mairie.

RECENSEMENT

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser entre la date de leur anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Lors de la visite en mairie, munissez-vous : du livret de famille, d'un justificatif de domicile de vos parents et de votre carte d'identité. **Une attestation sera remise au jeune. Elle est indispensable pour être convoqué à la Journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour différents examens dont le permis de conduire.**



Une attestation sera remise au jeune. Elle est indispensable pour être convoqué à la Journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour différents examens dont le permis de conduire.

LE RPI TRANS-BROUALAN

LE CARNAVAL



Tous les élèves du regroupement pédagogique inter-communal Trans-Broualan se sont retrouvés mardi, à l'école de Trans-la-Forêt, pour le carnaval. Un défilé coloré a déambulé dans le bourg avec un passage à la mairie, où les enfants ont chanté et dansé. Ils ont été récompensés par des bonbons.

L'ÉCOLE DEHORS

Première sortie des petits écoliers au terrain
(Texte dicté à la maîtresse de retour en classe)



Nous sommes partis de l'école avec nos bottes aux pieds. Nous avons marché 1 km en tirant le chariot de Timéo, pour arriver à la rivière. Nous avons franchi la rivière avec l'aide de la maîtresse et de Nathalie. Arrivés devant le portail rouge, nous avons écouté et entendu le chant des oiseaux et nous sommes rentrés. Ensuite, à l'abri, nous avons goûté 2 noisettes et 5 raisins secs pour avoir de



l'énergie. Nous avons couru et marché tout autour du terrain pour le découvrir. Après, nous avons traversé le chemin des lutins. Nous avons fait voler les cerfs-volants, joué au foot, fait de la soupe avec de la boue, des feuilles, des bâtons, de l'herbe et des morceaux de bois. Nous avons aussi ramassé des trésors (des glands, des feuilles, des plumes, des bâtons...) et fait de la musique sous les abris de foot. Nous avons grimpé en haut du tas de terre et du tas de déchets verts. Avant de rentrer à l'école, nous avons dégusté des bonbons au chocolat offerts par une dame lorsque nous avons traversé le bourg de Trans La Forêt. Vive-mardi, nous retournerons au terrain !

Une sortie sous le soleil (Texte dicté et amélioré par LINA, LYNA, KATIE, LOUISON ET YANIS avec l'aide de la maîtresse)



Nous avons ramassé des glands pour faire un magasin de glands pour apprendre à compter. Nous avons cherché des petites bêtes : nous avons trouvé des vers de terre et une minuscule fourmi noire. Nous avons ramassé des branches de bambou mortes et après nous les avons cassées avec le pied pour les entasser. Nous avons écrit nos prénoms avec des lettres mobiles



avec Noémie sur le grand tapis. Ce matin, nous avons trouvé deux vieux nids qui étaient par terre. Nous avons trouvé un gland germé, avec une racine. Nous allons le mettre dans la terre, nous allons l'arroser et nous pensons que le gland va grandir et devenir un arbre : un chêne.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Effectifs : 104 élèves au 27 février 2023.

Année scolaire 2022-2023								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	13	10	14	8	20	16	10	11

A Trans-la-Forêt : 63 élèves

TPS/PS/MS : 2 TPS 13 PS et 10 MS : 25 élèves, Mme Stéphanie ROUXEL

GS/CP : 14 GS et 4 CP : 18 élèves, Mme Marie-Laure LEMOINE (en remplacement de Mme Alicia MASSON).

CP/CE1 : 4 CP et 16 CE1 : 20 élèves, M. Hugo VERMESSE

A Broualan : 41 élèves

CE1/CE2 : 4 CE1 et 16 CE2 : 20 élèves, M. Benoît AMBROISE

CM1/CM2 : 10 CM1 et 11 CM2 : 21 élèves, Mme Juliette GASSELIN

Travaux réalisés et demandés École de Trans-la-Forêt

Un poulailler a été réalisé par les agents communaux près de la garderie avec 2 poules comme pensionnaires. Un «râtelier porte-vélos» a été fabriqué en palettes pour les vélos des enfants. 2 draisienne et 2 buts de foot ont été achetés. Réfection du bac à sable. Demande d'un «anti-pince doigt» sur la porte d'entrée principale de la cantine et sur la porte d'entrée de la classe de CP-CE1

Pour le projet d'extension de l'école prévu par le conseil :

Une réunion a eu lieu le 4 janvier 2023 avec la nouvelle architecte, Mme LOISON. Le permis de construire va bientôt être déposé, il y aura 5 mois d'instruction. Les travaux prévus : rénovation énergétique (par l'extérieur), extension, notamment avec un nouveau préau qui va faire la jonction avec la cantine. La classe des petits sera revue entièrement, et derrière sera construite une bibliothèque communale, intégrée au réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes, qui sera accessible par l'extérieur.

Travaux réalisés et demandés École de Broualan

Repeindre les murs en blanc sous les préaux, ainsi que les poteaux des préaux, pour que les enfants puissent refaire de nouvelles fresques. Ce serait aussi utile de repeindre les marelles. **Pour les 2 écoles :** Une révision a été demandée à l'entreprise responsable de l'entretien des ordinateurs portables des deux écoles, Side-tech. Les disques durs SSD seront changés pendant les vacances de février.

Projets divers d'école réalisés

Les enfants de la classe de GS-CP, et CP-CE1 et les CE1 scolarisés à Broualan vont pour 10 séances à la piscine Dolibulle de fin novembre 2022 (début le 28 novembre) à début mars 2023 (le 6 mars). Les lundis matin où il y aura piscine, les 2 enfants de CE1 qui habitent à Broualan ont pris le car du RPI pour se rendre à Trans, comme s'ils allaient à l'école à Trans.

Le Carnaval est organisé avec les 2 écoles le mardi 28 février 2023 à Broualan. **La classe de PS-MS et les GS** est allée au cinéma de Combourg en décembre 2022 dans le cadre du programme Cinécole. **La classe de CP-CE1** est allée en novembre à Pleine-Fougères : médiathèque (jeux de société) et visite de la caserne des pompiers.

Projets d'école **La classe de CP-CE1 et les CP de la classe de GS-CP** feront une classe découverte à Cancale du 6 au 8 juin 2023 en collaboration avec Al Lark et le centre nautique de Cancale. **Les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2** feront une classe découverte à Monteneuf (56) du 24 au 26 mai 2023 avec l'association Les Landes. Une intervention est prévue par un membre de la LPO pour la classe de CP-CE1, avec éventuellement une sortie à Sougéal.

La classe de CM fera 2 sorties sur le thème du bocage, sorties financées par la Communauté de Communes : la matinée : vendredi 3 mars 2023 (plantation d'une haie à Sains), randonnée à la journée

le jeudi 11 mai 2023, au chemin de la Lande Tusse, avec rallye découverte du rôle du bocage.

Renouvellement de l'organisation dérogatoire du temps scolaire : Tous les 5 ans, le rectorat nous demande de revalider l'organisation de la semaine en 4 jours, parce qu'elle est dérogatoire par rapport à la loi qui est de 4,5 jours depuis 2015. Le Conseil d'école valide le renouvellement de l'organisation dérogatoire du temps scolaire.

Questions diverses Rappel au sujet du règlement des temps périscolaires. Pour les 2 écoles, le conseil d'école a mis en place à la rentrée des congés de la Toussaint une feuille de liaison entre les familles et les «temps périscolaires», qui permet aux parents d'être au courant dès le premier avertissement, que ce soit dans le car, à la cantine ou à la garderie. Cette feuille doit être signée par les parents à chaque avertisse-

ment. **Les tarifs de la cantine** ont été augmentés par la société de restauration en septembre, que le Syndicat de RPI n'a pas répercuté sur les familles. Mais l'augmentation de novembre a été répercutée. En parallèle, la cantine à 1 euro a été mise en place, en fonction du quotient familial, pour la grande majorité des familles du RPI : la différence est financée par l'État. Les deux autres tarifs : 2,55 euros – 2,75euros. **Sur le parking de l'école Trans-la-Forêt**, les parents devront éviter de se garer sur l'emplacement réservé au car. **Les enfants de la classe de CM** demandent des portes battantes pour préserver leur pudeur. Un panneau pour cacher les urinoirs est envisagé.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

La fête du RPI a attiré parents, grands-parents et amis. Tous ont pu profiter des remarquables prestations des enfants. Benoit et Marie-Laure ont reçu des cadeaux pour leur départ.



Depuis la mise en service en 2015, de la STEP de type filtres plantés de roseaux, nous déplorons un excès d'azote. Un certain nombre de réglages et d'adaptations ont été nécessaires. Une convention tripartite a été signée entre la SCIRPE (Constructeur) VEOLIA (Exploitant) et le Syndicat de Landal (Propriétaire) pour suivre le fonctionnement. Les premières expérimentations ont démontré une amélioration des résultats sur la dénitrification. Une succession d'évènements a provoqué la mise en charge pérenne du 2^{ème} étage. Ces dérèglements ont conduit à la formation d'une boue d'une épaisseur de quelques centimètres sur cet étage. En mai dernier, il s'est avéré nécessaire de procéder au curage du lit filtrant du second étage pour évacuer ces boues qui empêchaient une filtration correcte. Nous déplorons également des volumes importants d'eaux parasites qui se déversent sur cette station. Pour y remédier un Diagnostic des Réseaux est programmé afin de vérifier la conformité des raccordements et éviter ainsi de récupérer les eaux pluviales dans le réseau des eaux usées.



Quelques conseils pour économiser l'eau toute l'année

Outre les restrictions qui vous concernent peut-être dans votre région, et qui s'adressent également aux industriels, aux agriculteurs et aux collectivités, il vous

est possible d'économiser l'eau en observant quelques règles simples.

1 douche = 3 à 5 minutes, soit une chanson !

Un bain = 150 L
Une douche de moins de 5 minutes = 25 à 60L

Dans le jardin:
Je récupère l'eau de pluie à l'aide d'un collecteur !

Je choisis les appareils les moins gourmands en eau (cf. étiquette énergétique) et je privilégie les modes « éco » et les cycles courts !

Je privilégie un arrosage des plantes à la « fraîche » !

Je repère les fuites en surveillant mon compteur !

Dans la maison:
je ne prélave pas la vaisselle !

ANNÉE 2023 - N° 48

13 / 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOL BAIE DU MONT SAINT MICHEL

DISTRIBUTION DES CONTENEURS INDIVIDUELS ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

La collectivité a décidé d'optimiser l'organisation des collectes et de sensibiliser/responsabiliser les usagers.

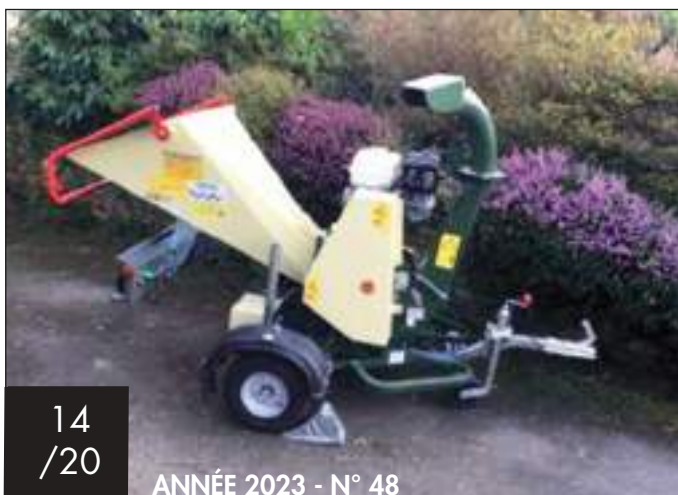
Afin d'être prêts au 1^{er} janvier 2024 pour la mise en place de la REOM (Redevance



Enlèvement Ordures Ménagères) sur l'ensemble du territoire communautaire, les **foyers individuels concernés par la collecte en porte-à-porte** recevront des conteneurs individuels ordures ménagères et tri sélectif entre le 12 septembre et la fin du mois de décembre 2023. La distribution dans la commune de Trans-la-Forêt aura lieu : **Les mardi 26 et mercredi 27 Septembre 2023 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**. Un agent du service «Collecte des déchets» sera présent sur place pour accueillir les usagers, leur remettre les bacs et leur expliquer les modalités. **Les personnes concernées sont attendues pendant deux jours à l'atelier municipal : Centre-bourg, la Gourdière, Ville Pican, Boulée, La Croix de Bois.**

DECHETS VERTS

Près de 4897 tonnes de déchets verts sont déposées chaque année dans les déchèteries du territoire soit 208.16 kg par habitant (ces tonnages ne cessent d'augmenter !). Pourtant quelques techniques simples



14
/20

ANNÉE 2023 - N° 48

permettent de récupérer les déchets du jardin et éviter les allers-retours en déchèterie : le **broyage** des tailles de haies et d'arbustes (avec une tondeuse ou avec un broyeur), le **mulching** (pratique qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse), le **paillage** avec les tontes sèches, feuilles mortes ou broyat de branchage... Il s'agit de gestes écologiques pour préserver notre environnement, éviter l'utilisation de produits dangereux, réaliser des économies et gagner du temps au jardin. Pour sensibiliser les habitants à la réutilisation des déchets verts broyés, la Communauté de communes a acquis deux broyeurs qui sont disponibles à la location pour les usagers. Un broyeur grande capacité sur essieu routier homologué avec une capacité d'admission des branchages de 14 cm de diamètre à 20 euros la ½ journée. Un broyeur électrique pour les petits travaux avec une capacité d'admission de 4 cm de diamètre à 5 euros la ½ journée. *Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Service Collecte, Gestion et Valorisation des déchets Tél : N° Vert (gratuit) : 0 805 691 343 ou par mail valorisons@ccdol-baiemsm.bzh place sur tout le territoire à compter du 1^{er} janvier 2024. La mise en œuvre de la part incitative est reportée.*

HABITAT

Les aides à l'amélioration des logements privés évoluent au 1^{er} janvier 2023 L'ANAH - Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat - vient de modifier ses dispositifs d'aides à l'amélioration de l'Habitat et notamment son dispositif MaPrimeRénov'. A noter l'instauration de l'éligibilité des propriétaires bailleurs à MaPrimeRénov', des bonus «sortie de passoire énergétiques» et «BBC» ainsi que la possibilité de recourir à un audit ou une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) avant de demander

Plafond de ressources des ménages aux ressources «très modestes»	Plafond de ressources des ménages aux ressources «modestes»
1 personne : 16 229 €	1 personne : 20 805 €
2 personnes : 23 734 €	2 personnes : 30 427 €
3 personnes : 28 545 €	3 personnes : 36 591 €
4 personnes : 33 346 €	4 personnes : 42 748 €
5 personnes : 38 168 €	5 personnes : 48 930 €
par pers supp : 4 8132 €	par pers supp : 6 165 €

la prime. En janvier 2023, entre aussi en vigueur la modification des plafonds de ressources des ménages aux ressources très modestes et modestes selon les grilles ci-avant.

D'autres mesures entreront en vigueur en février et avril prochain. Pour tout projet de rénovation, nous vous invitons à contacter le service mutualisé du Pays de Saint-Malo «Rénov Habitat Bretagne» qui pourra vous conseiller et vous orienter en fonction de vos projets au 02 99 21 17 26 – infoenergie@pays-stmalo.fr.

UN TEMPS POUR LES AIDANTS AVEC L'AGECLIC

Mardi 6 juin était proposée la première des 4 rencontres dans le cadre de l'action «un temps pour nous les aidants».

Cette action s'adresse aux personnes, non professionnelles, apportant une aide dans la vie quotidienne d'un proche en perte d'autonomie du fait de son âge, de sa maladie ou de son handicap. **Au programme** : Une escapade dans les marais pour les aidants, la visite de la maison de sabotier pour la personne aidée.

Les inscrits : 2 couples aidants/aidés + trois aidantes Marion PEREZ, intervenante nature à la Communauté de communes a accompagné les aidants, avec Madame Caroline TOUCHAIS, conseillère sociale en gérontologie et Madame Mickaël GASCOIN, psychologue.

Mme Marie-Thérèse BOURDIN pour la visite de la maison du sabot, Ludmilla FAUVEL, stagiaire au CLIC et Elodie BOUCHER, coordinatrice.

Le soleil était au rendez-vous. Les retours à chaud des participants : «c'est du répit» «une vraie bouffée d'air» «ça permet de s'extirper du quotidien» Les professionnels confirment l'intérêt de la complémentarité psychologue/conseillère sociale en gérontologie.

Les participants ont identifié la Maison des Produits, du Terroir et de la Gastronomie pour une future intervention. Celle-ci fait justement l'objet de la prochaine rencontre. Elle aura lieu le mardi 19 septembre à Cherrueix. Au programme : escapade gourmande pour les aidants et les papilles en éveil pour les personnes aidées.

Les aidants, Prenez du temps pour vous!

4 Mardis à 14h30

« Un temps pour nous, les aidants »

Temps d'échanges, d'ateliers, d'animations ...

6 juin 2023, Trans-la-Forêt
 19 septembre 2023, Cherrueix
 7 novembre 2023, Saint-Broladre
 9 janvier 2024, Le Vivier-sur-Mer

- ▲ Ateliers gratuits pour vous et vos aidés
- ▲ Participation à une ou plusieurs rencontres
- ▲ Possibilité de venir seul ou accompagné de son proche
- ▲ Transport possible, à préciser lors de l'inscription

Inscription nécessaire. Cdas de la Baie:
 Nelly RUCH, informatrice sociale, 02 90 02 76 50

LES ASSOCIATIONS intercommunales

LE DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Pleine Fougères vous attend à la salle Serge GAS le 9 août et le 21 novembre pour les prochains dons du sang. Pour Dol de Bretagne, ce sera le 13 juillet, le 24 octobre et le 21 décembre.



L'ADMR PROCHE DES FAMILLES

Vous êtes dans l'une de ces situations :

Reprise ou changement d'emploi, modifications de vos horaires professionnels, grossesse difficile, retour d'hospitalisation ou de maternité Vous avez besoin d'un soutien pour vos tout-petits, d'une garde d'enfants à domicile ...



Pensez au Service « Famille » de l'ADMR ! Il vous permettra de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il s'agit soit d'une aide dans les tâches du quotidien : ménage, repassage, aide aux courses, ... soit d'un soutien à la parentalité : aide au repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs, ...

Vous pouvez être aidé financièrement : Des aides financières sont possibles (CAF, MSA, Conseil Départemental) ; par ailleurs, 50 % des sommes restantes sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt. Vous désirez un renseignement sur le service «Famille» ou sur un autre service de l'ADMR (Intervention à Domicile, Ménage, portage de Repas),

Contactez-nous au 02.99. 48.66.51.

LE THEÂTRE DE LA BAIE À L'ODYSSÉE DE DOL LE 24 JUIN

Ce sont 74 jeunes et 9 adultes qui ont présenté leur travail de l'année. Cette soirée a été une grande réussite pour une première. Les comédiens comme les spectateurs ont pu apprécier des pièces de qualité dans un lieu les mettant en valeur.



LES ASSOCIATIONS communales

SAMEDI 18 MARS :

Opération rangement des assos à l'atelier municipal (La Pêche - La Chasse - Le Théâtre de la Baie - Le Comité des Fêtes). Les membres de ces associations se sont retrouvés pour cette journée de tri, de rangement et d'évacuation vers la déchetterie.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET CITOYENS DE LA PAIX

La commémoration du 8 Mai a été marquée par la lecture du discours des Anciens Combattants par Sterenn Lefoulon, 11 ans, citoyenne de la Paix, engagée depuis plusieurs années dans ce devoir de mémoire pour la Paix.



CLUB DE LA BONNE ENTENTE :

Dimanche 18 juin, le repas organisé par le Club de la Bonne Entente ouvert à tous, a régalé 55 personnes dans une très bonne ambiance grâce à l'accordéon de Joël de Baguer-Morvan. Cette année après avoir proposé la Galette des Rois du Club, des repas à emporter le 15 avril et son repas à la salle polyvalente, l'association a conclu la saison par un pique-nique le 27 juin. Après la période estivale, toutes les activités reprendront avec belote, tarot, scrabble, broderie, boules, etc ...



ASSOCIATION DE PÊCHE DE LA MAGENTAISE



Bureau de l'association de pêche La Magentaise

La Magentaise a organisé 4 lâchers de truites depuis le début de l'année de février au mois de mai, réunissant plus de 40 participants à chaque date. Les participants et leur famille ont pu profiter d'un moment convivial agrémenté de galettes saucisses autour de l'étang de la magentais. La prochaine manifestation se déroulera fin septembre début octobre. La Magentaise participe aussi à l'organisation de journées découvertes autour de la pêche.



LES ASSOCIATIONS communales

L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

11 mars repas des écoles Jambalaya



LE COMITÉ DES FÊTES

Le 15 avril s'est tenue la Belote de printemps, 32 équipes ont « tapé » le carton dans une ambiance conviviale et joyeuse. Nous attendons leur retour pour le 21 octobre, dans les mêmes conditions ! Le 8 mai, à la braderie en centre bourg, 15 exposants étaient présents malgré les caprices du temps. Tout le monde a tenu bon et les chineurs étaient au rendez-vous. Pour de nouvelles bonnes affaires, nous nous retrouverons l'année prochaine à cette même date.



18
/20

ANNÉE 2023 - N° 48

Un car partira le 6 août de la place de l'église pour se rendre au FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT. Les inscriptions sont closes. L'horaire de départ sera reprécisé auprès des inscrits. Une bonne journée en perspective.

ASSOCIATION DE LA CHASSE : RENOUVELLEMENT DU BUREAU

L'association de Chasse s'est réunie en assemblée générale pour élire un nouveau bureau :

Président : Hervé Redouté

Vice-président : Alain Fleury

Secrétaire : Annie Pitois

Trésorier : Thierry Thébault

Membres : Alain Racine, Yves Bourdin, Joël Pitois, Joseph Charpentier, Vincent Bouvier

Elle remercie Loïc Pitois pour son dévouement durant ses longues années de présidence.



MERCREDI 30 AOÛT, L'ASSOCIATION TRANS'FORM ZE FARM OUVRE SES PORTES !

Voilà plus d'un an que Stéphanie Basseur, David Durand et Sylvain Lioté-Stasse (propriétaire des lieux) ont créé cette association.

Avec la volonté de créer «TRANS'ARTS» un tiers-lieu ouvert aux projets de tous et de toutes, dans les dépendances d'une ancienne ferme située entre Trans et Cuguen, il fallait d'abord remettre en état la charpente et la toiture des bâtiments concernés...



LES ASSOCIATIONS communales

Ouverture des portes

"TRANS'ARTS"

Le Bas de la Lande
35610 TRANS-LA-FORÊT

**Mercredi
30 Août**
de 17h à 23h

ANIMATIONS
SPECTACLES
JEUX
Restauration & Buvette

Événement bilingue, pour tout public - Sourds & Entendants
ACCUEIL & SPECTACLES : français oral + LANGUE DES SIGNES

Entrée gratuite sur le site
SPECTACLES PRIX LIBRE

ADHÉSION À L'ASSOCIATION : 2€
(pour les assurances)

transarts35@mailo.com

Ce sera bientôt chose faite, et c'est pour cela qu'ils ont tous trois décidé de lancer un premier événement rassemblant des artistes sourds et entendants pour une grande fête bilingue mêlant français oral et langue des signes. Par cette ouverture originale, ils veulent marquer le fait que la population sourde est trop souvent écartée des événements culturels en milieu rural, et ainsi sensibiliser élus et concitoyens sur le sujet.

Il y aura donc des spectacles accessibles aux deux cultures, sourde et entendante, à ces deux mondes qui se croisent souvent sans vraiment se rencontrer : jeux de mains et de mots, sensibilisation à la LSF pour petits et grands, bulles géantes, théâtre signé par des enfants, chansons françaises et pop également interprétées en langue des signes, vidéo-projections sur musiques mixées par un D-jay seront donc là pour permettre la rencontre entre habitants de Trans et des environs avec d'autres personnes issues du réseau associatif local, sans compter les nombreux liens que les trois compères ont également tissés dans leurs vies personnelles et professionnelles (Sylvain est chanteur avec orgue de barbarie sous le nom de Manivel' Swing, Stéphanie a un cabinet de réflexologie à Bazouges et David lance une activité d'animation ludique pour les plus jeunes).

La jeunesse, la citoyenneté, le droit à la différence, la diversité des cultures, l'accès au numérique et le soutien aux initiatives locales seront les axes principaux sur lesquels l'association veut travailler, à travers la pratique de diverses disciplines artistiques, des débats, des stages, des conférences, des soirées thématiques. Pour participer à l'émergence de vos propres projets, vous êtes donc impatientement attendus le mercredi 30 août pour découvrir les lieux et les gens de cette nouvelle association, et pourquoi pas, proposer vos idées les plus folles... Ce n'est que le début, tout le monde est bienvenu !

Pour tout renseignement, contact :

transarts35@mailo.com

/ 06 84 33 51 22 / <https://www.facebook.com/groups/395811861365562>

Mercredi 30 août de 16h à 23h.

1, le Bas de la Lande

35610 TRANS-LA-FORÊT

(D83 entre Cuguen et Trans)

Et n'oubliez pas de noter Le COMICE AGRICOLE CANTONAL à LA BOUSSAC le 2 septembre !



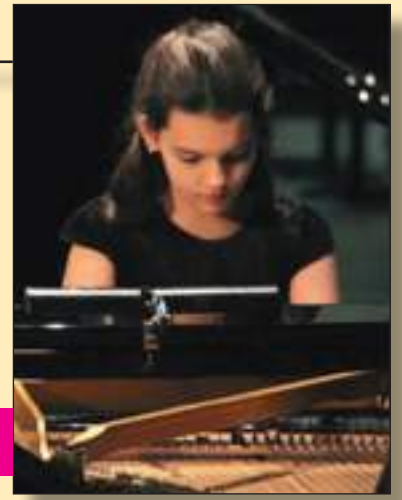
LES CLASSES 3
DIMANCHE
1^{ER} OCTOBRE

APPEL
AUX BÉNÉVOLES !
PRÉSENTEZ VOUS
EN MAIRIE.

REVUE DE PRESSE

18ÈME FESTIVAL JEAN LANGLAIS À LA FONTENELLE : LÉA COSTARD

Participant pour la deuxième année de notre prodige local, Léa, jeune pianiste de 12 ans, élève de la concertiste Léa-Yohana Adam a remporté le 1^{er} prix à l'unanimité de sa catégorie 7-13 ans au Concours musical international des jeunes talents en Normandie. Elle a interprété sur le piano Pleyel de Jean LANGLAIS des œuvres de Bach, Chopin, Aram Khatchaturian et Félix Medelssohn.



VU DANS LA PRESSE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER



Jeanine Lejanvre et son conseil ont accueilli de nombreux habitants et élus des communes proches pour cette cérémonie 2023. | OUEST-FRANCE

Des travaux à l'école



Le mardi, Jeanine Lejanvre, devant l'école qui sera rénovée en 2023. | OUEST-FRANCE

Les effectifs de cet établissement (en regroupement scolaire avec Bruzard) se stabilisent depuis 2012 entre 100 à 115 élèves. « À la faveur de ce constat, le conseil municipal a voté la réhabilitation des bâtiments scolaires, isolation des murs par l'extérieur, des combles, remplacement des huisseries, l'extension d'une salle de motricité et un préau », confirme la maire. La redistribution des locaux existants comportera un bureau de direction, une salle de réunion, une salle de détente. La classe des maternelles sera remaniée avec dortoir et bloc sanitaires. Deux années de travaux en site occupé sont prévues.



Tous les élèves du regroupement pédagogique intercommunal Trans-Brouzet se sont réunis mardi, à l'école de Trans-la-Forêt, pour le carnaval. Un défilé silencieux a été organisé dans le bourg, avec un passage à la mairie, où les enfants ont chanté et dansé. Ils ont été récompensés par des bonbons. | OUEST-FRANCE



Trans-la-Forêt. « Maire c'est pratiquer la pêche aux subventions »

Jeanine Lejanvre, maire de Trans-la-Forêt, est au milieu de son deuxième mandat, avec une ligne directrice, la redynamisation du centre bourg, et notamment le retour de la boulangerie depuis juin 2021.